

Assemblée générale – AESS
Mercredi 30 janvier 2013

0. Procédures

Il est proposé d'ouvrir l'assemblée. (12:45)

Proposée par Olivier Albinet

Appuyée par Guillaume Auger

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé que Justin Arcand et Guillaume Théorêt occupent respectivement les postes de l'animation et de secrétariat.

Proposée par Olivier Albinet

Appuyée par Émile Plourde-Lavoie

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé l'ordre du jour tel que :

0. Procédures

1. Finances

2. Élections partielles

3. Sommet sur l'enseignement supérieur

4. Idle no more

5. Logiciel libre

6. Politique de prévention, de sécurité et de mesures d'urgences (no 25)

7. Chartes de l'AESS

8. Varia

9. Levée

Proposée par Émile Plourde-Lavoie

Appuyée par Cédric Lejeune

Adoptée à l'unanimité

1. Finances

Proposition privilégiée de mettre le point sur table le point 1. Finances

Proposée par Céline Signor

Appuyée par Olivier Albinet

Adoptée à l'unanimité

2. Élections partielles

Présentation de Anahi Kerbaol.

Sur l'élection par intérim de Anahi Kerbaol au poste de Responsable à la vie étudiante.

Élue à l'unanimité

Que Béatrice Lefebvre occupe le poste de représentante de l'AESS au Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement.

Proposée par Béatrice Lefebvre
Appuyée par Olivier Albinet
Élue à l'unanimité

Que Luc Chicoine occupe le poste de Responsable aux affaires uqamiennes par intérim.

Proposée par Luc Chicoine
Appuyée par Nadia Lafrenière
Élu à l'unanimité

Que Ulrich Zounmenou occupe le poste de représentant étudiant au Comité de la vie étudiante de l'UQAM (CVE).

Proposée par Ulrich Zounmenou
Appuyée par Maxime Tremblay
Élu à majorité
10/3/9

3. Sommet sur l'enseignement supérieur

Considérant que l'ASSÉ est une organisation combative et démocratique qui est fondée sur la construction d'un rapport de force;

Considérant que notre revendication de tenue d'états généraux sur l'éducation n'a pas été respectée;

Considérant que notre revendication d'exclusion des élites économiques n'a pas été respectée;

Considérant que notre revendication d'aborder la question de la fonction et de la mission des institutions d'enseignement postsecondaire n'a pas été respectée;

Considérant la présence minoritaire des femmes aux rencontres préparatoires et les attitudes méprisantes de certains acteurs à leur égard;

Considérant que les «experts» choisis par le gouvernement ne représentent pas un point de vue critique et objectif dans le domaine de l'enseignement supérieur, mais servent plutôt à faire valoir les idées défendues par le ministre;

Considérant que le rythme accéléré, pour ne pas dire précipité, du sommet a nuit à la qualité et la profondeur de la réflexion ayant eu lieu durant les rencontres préparatoires;

Considérant le caractère superficiel du sommet quant à sa forme, c'est-à-dire l'impossibilité structurelle d'un débat de fond due à la brièveté des interventions;

Considérant le caractère superficiel du sommet quant à son contenu, c'est-à-dire le fait que le déroulement du sommet est orienté sur les positions gouvernementales;

Considérant que le temps réduit entre les rencontres préparatoires et le sommet nous empêchent d'exercer nos principes de démocratie directe;

Considérant que le traitement médiatique de l'ASSÉ historiquement laisse présager d'une couverture négative que l'ASSÉ participe au sommet ou pas;

Considérant que c'est exclusivement par la mobilisation de masse que l'ASSÉ peut espérer recevoir une couverture médiatique honnête et équitable.

Que l'ASSÉ ne reconnaisse pas la légitimité du sommet sur l'enseignement supérieur et d'aucune des consultations ou rencontres préparatoires l'ayant précédé;

Que l'ASSÉ ne participe pas au sommet sur l'enseignement supérieur;

Que l'ASSÉ affirme que sa participation à des mécanismes institutionnels ne signifie pas la légitimation de leurs modalités;

Que l'ASSÉ réitère qu'elle n'envisage la concertation qu'à la suite de la construction d'un rapport de force;

Que l'ASSÉ s'organise sur ses propres bases en vue de la construction d'un rapport de force pour conserver les acquis de la grève.

Que l'AESS participe à la manifestation qui aura lieu durant le sommet sur l'éducation, les 25 et 26 février prochains, à Montréal.

Proposée par Émile Plourde-Lavoie
Appuyée par Émilie Boulay

Proposition d'amendement de retirer le 4e QUE, soit : Que l'ASSÉ réitère qu'elle n'envisage la concertation qu'à la suite de la construction d'un rapport de force;

Proposée par Guillaume Auger
Appuyée par Alexis Laferrière
Adoptée à l'unanimité

Sur la principale :
Adoptée à l'unanimité

Que l'AESS propose au congrès de l'ASSÉ que L'ASSÉ s'oppose à toute nouvelle structure de coordination du réseau universitaire.

Que l'AESS réitère son opposition à tout mécanisme d'assurance qualité.

Que l'AESS rappelle son opposition à toute participation de membres externes dans les mécanismes de décisions universitaires.

Proposée par Nadia Lafrenière
Appuyée par Olivier Albinet

Proposition privilégiée de passer au point 1. Finances
Proposée par Céline Signor
Appuyée par Béatrice Lefebvre
Adoptée à l'unanimité

1. Finances

Reprise du point.

Présentation de 5 minutes des États Financiers.

Proposée par Céline Signor
Appuyée par Dominique Pimparé
Adoptée à l'unanimité

Que l'on adopte l'État Financier tel que proposé.

Proposée par Céline
Appuyée par Olivier Albinet
Adoptée à l'unanimité

Présentation de 5 minutes sur le Bilan Financier par Céline.

Proposée par Céline
Appuyée par Émile Plourde
Adoptée à l'unanimité

Demande du quorum.

Quorum : 21

Perdu à 13h30

Proposition d'ajournement.

Proposée par Émile Plourde-Lavoie

Appuyée par Pierre-Paul Gallant
